



Promotions 2016-2017

CAPD :
novembre

Vous trouverez ci-dessous une fiche-enquête syndicale à nous retourner rapidement si vous êtes promouvable cette année. Elle doit nous permettre de pouvoir contrôler les opérations de la CAPD et intervenir le plus efficacement possible.

(Pour les non syndiqués, joindre une enveloppe timbrée portant l'adresse).

SNUipp

Les promotions des **instituteurs** sont calculées par année civile (janv 2017 à déc 2017) celle des **professeurs des écoles** par année scolaire (sept 2016 à août 2017).

Qui est promouvable ?

Pour être promouvable, il faut remplir dans le courant de l'année considérée les conditions d'ancienneté requises (voir tableau ci-dessous).

Qui est promu(e) ?

Passeront au choix (ou grand choix pour les PE), 30% des promouvables ; passeront au mi-choix (ou choix pour les PE), 5/7 des promouvables. L'avancement à l'ancienneté est automatique. Pour être promu(e), il faut donc avoir un barème qui vous place dans ces contingents.

Le SNUipp rappelle son **opposition** au système de promotions à plusieurs vitesses. Il constitue une véritable loterie où la note, dont la subjectivité est manifeste, joue un rôle prépondérant. **C'est déjà une forme de salaire au « mérite ».** Le SNUipp, et la FSU s'opposent avec force à toute tentative gouvernementale visant à instaurer le mérite comme critère d'avancement. L'implication de chacun sera nécessaire.

Le SNUipp réaffirme son exigence de promotion au rythme le plus rapide pour tous, comme cela a été fait pour les débuts de carrière et revendique l'accès de tous dans le corps des PE avec reconstitution de carrière pour permettre à chacun d'atteindre l'indice terminal des PE.



	INSTITITS			PROFS DES ECOLES		
	ancienneté	mi-choix	choix	ancienneté	choix	grand choix
du 1 ^{er} au 2 ^e échelon				3 m		
du 2 ^e au 3 ^e échelon				9 m		
du 3 ^e au 4 ^e échelon				1 an		
du 4 ^e au 5 ^e échelon				2 ans 6 m	2 ans 6 m	2 ans
du 5 ^e au 6 ^e échelon				3 ans 6 m	3 ans	2 ans 6 m
du 6 ^e au 7 ^e échelon	2 ans 6 m	1 an 6 m	1 an 3 m	3 ans 6 m	3 ans	2 ans 6 m
du 7 ^e au 8 ^e échelon	4 ans 6 m	3 ans 6 m	2 ans 6 m	3 ans 6 m	3 ans	2 ans 6 m
du 8 ^e au 9 ^e échelon	4 ans 6 m	3 ans 6 m	2 ans 6 m	4 ans 6 m	4 ans	2 ans 6 m
du 9 ^e au 10 ^e échelon	4 ans 6 m	4 ans	2 ans 6 m	5 ans	4 ans	3 ans
du 10 ^e au 11 ^e échelon	4 ans 6 m	4 ans	3 ans	5 ans 6 m	4 ans 6 m	3 ans

Promotions 2017 Instituteurs

NOM: _____ Prénom: _____

Ecole : _____ Ville _____

Adresse personnelle: _____

Ville _____ tél _____

Mail _____

Echelon actuel : _____ depuis le _____

A.G.S. au 31/12/2016 : ____ ans ____ mois ____ jours
(cf i-Prof)

calcul : ____ ans x 12 = _____
____ mois x 1 = _____ total 1:
____ jours x 0,033 = _____

Notes comprises entre le 1er septembre 2013 et le 31 août 2016 ou à défaut la dernière note réactualisée (dans ce cas, note maxi 19) :

Le ____/____/____ note: ____/20 moyenne : _____
Le ____/____/____ note : ____/20
Le ____/____/____ note : ____/20 total 2: ____ x12=

Bonifications : 1/2 point si dernière note entre sept 2010 et août 2013
1 point si dernière note entre sept 2008 et août 2010
1 1/2 points si dernière note entre sept 2006 et août 2008
2 points si dernière note antérieure à août 2006

Barème : total 1 + total 2 =

Promotions 2016-2017 Professeurs des écoles

NOM: _____ Prénom: _____

Ecole : _____ Ville _____

Adresse personnelle: _____

Ville _____ tél _____

Mail _____

Echelon actuel : _____ depuis le _____

A.G.S. au 31/08/2016 : ____ ans ____ mois ____ jours
(cf i-Prof)

calcul : ____ ans x 12 = _____
____ mois x 1 = _____ total 1:
____ jours x 0,033 = _____

Notes comprises entre le 1er septembre 2013 et le 31 août 2016 ou à défaut la dernière note réactualisée (dans ce cas, note maxi 19) :

Le ____/____/____ note: ____/20 moyenne : _____
Le ____/____/____ note : ____/20
Le ____/____/____ note : ____/20 total 2: ____ x12=

Bonifications : 1/2 point si dernière note entre sept 2010 et août 2013
1 point si dernière note entre sept 2008 et août 2010
1 1/2 points si dernière note entre sept 2006 et août 2008
2 points si dernière note antérieure à août 2006

Barème : total 1 + total 2 =